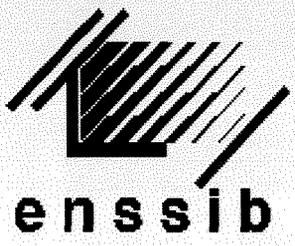


EXCLU DU PRET



Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des bibliothèques

**Diplôme Professionnel Supérieur en
Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

RAPPORT DE STAGE

**Missions et fonctions des Bibliothèques
Départementales de Prêt**

MOHAMED Djaouharia

Sous la direction de Mme **Agnès GINHOUX**,
directrice de la Médiathèque de la Loire et
Mme **Véronique FORCET**, directrice de la BDP du Rhône

Année 1999 / 2000





Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des bibliothèques

**Diplôme Professionnel Supérieur en
Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

RAPPORT DE STAGE

**Missions et fonctions des Bibliothèques
Départementales de Prêt**

MOHAMED Djaouharia

Sous la direction de Mme **Agnès GINHOUX**,
directrice de la Médiathèque de la Loire et
Mme **Véronique FORCET**, directrice de la BDP du Rhône

Année 1999 / 2000

REMERCIEMENTS

Je présente mes profonds remerciements à :

- Mme Agnès Ginhoux, directrice de la Médiathèque de la Loire pour avoir consenti à m'accueillir et qui n'a pas compté de son temps pour m'expliquer le fonctionnement de sa Médiathèque.

Je tiens également à remercier pour leurs accueils :

- Mme Véronique Forcet, directrice de la BDP du Rhône
- Mme Nelly Vingt-Deux, directrice de la BDP de l'Ardèche.

Je suis également redevable à toutes les équipes des trois BDP rencontrées qui ont fait de mes stages un terrain de savoir et de bonne entente.

J'adresse un petit clin d'œil à Manuel pour avoir sauvé mon rapport.

Je veux enfin remercier l'Enssib ainsi que les responsables du DPSSIB qui ont su me conseiller et m'orienter dans mes démarches.

Et que vivent les livres et la lecture !

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. Les Bibliothèques Départementales de Prêts : définition, missions et objectifs	5
1.1 Définition.....	5
1.2 Historique.....	6
1.2.1 La naissance d'une idée.....	6
1.2.2 Le texte fondateur des BDP.....	6
1.2.3 Les grandes dates qui ont marqué l'histoire des BDP.....	7
1.3 Quelques chiffres.....	8
II. Etat des lieux des trois BDP visitées	8
2.1 Présentation des trois BDP.....	9
2.1.1 Présentation de la MDL ¹	9
2.1.3 Présentation de la BDP de l'Ardèche.....	13
2.1.5 Présentation de la BDP du Rhône.....	16
2.2 Mode de fonctionnement et d'organisation en BDP.....	20
2.2.1 Le circuit du livre.....	20
2.2.2 Le traitement des réservations.....	23
2.2.3 Le déroulement des tournées.....	24
2.4 Réalisations et perspectives d'avenir.....	24
2.4.1 La MDL entre actions quotidiennes et projets d'avenir.....	24
2.4.2 La BDP de l'Ardèche entre difficultés internes et innovations.....	25
2.4.3 La restructuration des services à la BDP du Rhône.....	26
III. Les actions réalisées au cours du stage	27
3.1 Les actions réalisées en interne.....	27
3.2 Les actions réalisées à l'extérieur.....	28
3.3 La rencontre avec les élus.....	28
CONCLUSION	29
BIBLIOGRAPHIE	30

¹ MDL : Médiathèque Départementale de la Loire

INTRODUCTION

En accord avec mon responsable du diplôme, j'ai choisi d'effectuer mon stage de fin d'année du DPSSIB dans trois BDP² (Médiathèque de la Loire, BDP de l'Ardèche et BDP du Rhône) afin de me permettre de saisir le fonctionnement de ces structures et d'appréhender mon futur milieu professionnel.

La diversité des sites côtoyés lors de ma période de stage a été très enrichissante. Cela m'a permis de confronter des idées, de récolter des connaissances différentes sur le secteur particulier des BDP.

L'objectif d'une BDP est de promouvoir le livre et la lecture dans les communes de moins de 10 000 habitants et aider à la création de bibliothèques en zone rurale. Mais les contraintes de son public, de ses moyens, l'obligent à trouver des solutions originales correspondant à l'environnement dans lequel elles évoluent.

Ce rapport rend compte à la fois de la complémentarité et de la diversité des actions menées dans ces structures.

Dans cette optique j'ai choisi de traiter cette question comme suit : en premier lieu je ferai un tour d'horizon sur les missions et les objectifs des BDP. Ensuite, une présentation des différents lieux de stage nous permettra de réfléchir sur les perspectives d'avenir. Enfin, je parlerai de ce que j'ai réalisé au cours de ces stages et ce que cela m'a apporté.

² BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

I. Les Bibliothèques Départementales de Prêts : définition, missions et objectifs

1.1 Définition

Créées progressivement à partir de 1945, les BDP sont au nombre de 96 et sont présentes dans tous les départements français. Placées sous l'autorité des Conseils Généraux des départements depuis 1986, les BDP ont pour mission de constituer et d'aider un réseau de bibliothèques publiques dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Pour accomplir ses missions, les BDP s'organisent sur deux axes :

- la distribution des livres dans les communes : l'activité quotidienne des BDP s'apparente à celle d'entreprises de logistique. Elle consiste à prêter des livres et d'autres documents aux bibliothèques des communes, en complément de leurs collections propres. Sauf exception les BDP ne sont pas ouvertes au public. Elles utilisent principalement des bibliobus pour déposer des livres dans les bibliothèques du réseau.

- la prestation de services (plusieurs services sont proposés aux bibliothèques relais) :

- Formation du personnel des bibliothèques relais (la plupart des personnes qui gèrent localement les bibliothèques étant des bénévoles, la lutte pour la reconnaissance de leur statut est un objectif affirmé des BDP qui ont largement approuvé une « Charte des bibliothécaires volontaires » rédigée par le Conseil Supérieur des bibliothèques en 1993. Cette reconnaissance passe notamment par leur formation et leur qualification.
- Aide à la création et à l'aménagement des petites bibliothèques (études de plan, jurys de concours, conseils à l'aménagement, expertise de projets, élaboration de dossiers de subventions)
- Aide à la gestion des relais (conseils pour l'informatisation, les réparations d'ouvrages, le classement,...)

- Aide à l'élaboration d'animations (matériels techniques, assistance de personnels qualifiés,...)
- Réalisation de manuels (guides des dépositaires ou du correspondant,...)

1.2 Historique

1.2.1 La naissance d'une idée

M. Mouton , procureur impérial à Rodez, fut l'un des précurseurs de la propagation des livres dans les campagnes en 1866. Pour inspirer le goût de la lecture aux ouvriers et aux habitants des campagnes, il a cherché les moyens susceptibles d'aider au développement de leur intelligence en proposant de faire construire des boîtes portatives, fermant à clé, contenant chacune environ 25 volumes et pouvant être transportés à dos d'homme, d'une commune à l'autre.

1.2.2 Le texte fondateur des BDP

En 1931, Marion Roustan, ministre de l'instruction publique écrit :
« Toute population a droit au service social de la lecture publique ; comme la poste, le livre doit atteindre l'individu partout, où qu'il soit. D'où la nécessité d'organiser à côté de la bibliothèque fixe et permanente, la bibliothèque mobile et passante. »

L'ordonnance du 2 novembre 1945 transcrit le texte fondateur des BDP. Très marquée par le contexte de pénurie de l'après-guerre, l'ordonnance de 1945 définit, dans ses préambules, les grandes lignes d'action : elle fixe l'assise territoriale des BDP : le département. Elle instaure le partenariat avec les petites communes (le seuil d'intervention est alors de 15 000 habitants), elle assigne un rôle de diffusion, de « ravitaillement » au moyen du bibliobus qui effectue des dépôts de livres.

Entre fin 1945 et 1946, 17 BDP commencent leurs actions. Un budget de fonctionnement de 30 millions de francs fut dégagé.

1.2.3 Les grandes dates qui ont marqué l'histoire des BDP

Ordonnance du 2 novembre 1945 : naissance des BCP³

Une bibliothèque centrale tenue par 4 agents sert de magasin de base de départ pour un bibliobus qui dépose des caisses de livres dans des bibliothèques municipales et des « dépôts », mairies ou écoles, gérés par des bénévoles.

Circulaire du 22 février 1968 :

- Augmentation importante des crédits de fonctionnement après une longue période de pénurie
- Création de six nouvelles BCP
- Mise en place de 16 bibliobus permettant de desservir davantage de population

Circulaire du 17 juillet 1978 :

- Accent sur la desserte des milieux ruraux
- Recherche de la satisfaction des besoins des lecteurs adultes
- Développement de la lecture publique et la desserte de tous les publics

Circulaire du 1^{er} août 1985 :

- La desserte des communes passe des zones de 15 000 habitants à 10 000 habitants
- Développement du rôle des annexes

Décret du 20 janvier 1986 :

Remise officielle des BCP aux Conseils Généraux

Loi du 13 juillet 1992 :

Les BCP deviennent BDP

³ BCP : Les BDP portaient le nom de Bibliothèque Centrale de Prêt à leur création jusqu'en 1992.

1.3 Quelques chiffres

- Ressources humaines 2112,7 personnes travaillent dans les BDP et se répartissent dans des catégories différentes de personnels.

Personnel	BDP	Emplois
Conservateurs	90	123,1
Bibliothécaires	63	114
Assistants qualifiés	92	395,9
Assistants	88	300,3
Agents qualifiés	73	262,3
Agents	86	262
Emplois jeunes	30	72
Autres agents de catégorie A	31	35,7
Autres agents de catégorie B	31	36,4
Autres agents de catégorie C	97	511
Total		2112,7

- Ressources documentaires

Support	Nb. de BCP ayant ce support	Nb. d'exemplaires	Budget / an
Livres	Toutes (heureusement !)	21 995 200	101 MF
Docs. Sonores	84 (+ de 2000 docs. sonores)	1 694 300	19 MF
Vidéos	45 (+ de 500 vidéos)	240 700	7 MF
Cédéroms	40 (+ de 100 cédéroms)	11 360	2 MF

II. Etat des lieux des trois BDP visitées

Après cette vision d'ensemble des rôles et missions des BDP, nous nous attarderons sur une présentation des trois BDP rencontrées et nous essayerons de faire une analyse critique et comparative de ces différentes BDP.

2.1 Présentation des trois BDP

2.1.1 Présentation de la Médiathèque de la Loire

1) Fiche technique

- Création : 1973

- Nombre de sites : 4

- Montbrison (centrale)

- Neulize

- Charlieu

- Bourg-Argental

- Le personnel

En décembre 1999 le service comptait 32 agents titulaires⁴ (29,5 équivalents temps plein) répartis entre les quatre sites de la Médiathèque :

- 20 à Montbrison

- 5 à Neulize

- 2 à Charlieu

- 5 à Bourg Argental

- Les moyens financiers

- Budget de fonctionnement : 1 129 745 F

- Budget investissement : 1 760 000 F dont 1 550 000 F en achat de documents

- Répartition du budget achat de documents :

Vidéocassettes : 14 %

Disques : 14 %

Livres : 72 %

⁴ Source : rapport d'activité 1999 de la Médiathèque

- Subventions du CNL⁵ : 102 000 F

- Le parc automobile :
 - 5 bibliobus (1 dans chaque antenne, 2 à Montbrison)
 - 1 musibus
 - 1 vidéobus
 - 6 véhicules de liaison
 - 2 bibliobus vont être renouvelés à Neulize et Bourg-Argental

- L'offre documentaire
 - Livres : 272 442
 - Disques : 19 285
 - Vidéo : 13 674
 - Abonnements : 250

- Le réseau : 272 communes desservies sur un total de 317 ; 351 846 habitants desservis sur un total de 364 730 habitants à desservir

2) Les services de la Médiathèque

a) Le service livre

La MDL offre le prêt des livres par tournée de bibliobus en général 4 fois par an. Le service livre de la MDL s'occupe des acquisitions, du traitement et du prêt des livres aux bibliothèques relais. Chaque bibliothécaire s'occupe de la desserte d'un certain nombre de communes. Au total 446 820 titres sont proposés aux lecteurs du réseau (fonds municipaux et livres échangés par la MDL). 500 314 prêts de livres ont été effectués à partir des collections de la MDL

⁵ CNL : Centre National du Livre

b) le service discothèque

Le secteur discothèque de la MDL a été créé à partir de 1982. Ce secteur achète à peu près 2 300 disques par an. En 1999 le budget d'acquisition a été de 260 000. Il y a plus de 52 000 disques prêtés par an. La discothèque organise aussi des formations, des expositions pour les bibliothèques relais.

Les acquisitions viennent des :

- demandes du public
- des revues spécialisés (Trad'Mag, Jazz'Man, Diapason, Ecouter-Voir, Best, Musique Info...)
- des catalogues annuels

Les dessertes sont de deux types :

- Prêt direct
- Prêt par dépôt

Au total la discothèque dessert 25 bibliothèques relais sur l'ensemble du réseau et 3 prêts-directs.

c) Le service vidéo de la Médiathèque

Les premières acquisitions de vidéo à la Médiathèque commencent en 1986. Le vidéobus est acheté en 1989 et les prêts aux bibliothèques relais commencent la même année.

21 relais possèdent un fond vidéo et celui-ci est renouvelé tous les deux mois par le vidéobus. La durée du prêt pour un particulier est d'une semaine maximum. L'abonnement est payant et coûte 150 F / an. L'argent est perçu par la Médiathèque et versé au département.

d) Le service patrimoine de la Médiathèque

L'un des fondateurs de ce service particulier est M. Georges Perrin, ancien directeur de la médiathèque. Sensibilisé au patrimoine, il a montré au président du

Conseil Général l'utilité de créer ce secteur. En 1987 M. Allain Collet est recruté comme chargé du patrimoine écrit dans le département. Celui-ci occupe un poste unique dans le monde des BDP.

Sa mission consistait au sauvetage et catalogage des fonds anciens. Il apporte un soutien technique et scientifique auprès des petites bibliothèques possédant des fonds anciens parfois importants mais démunies du personnel spécialisé.

Actuellement, Allain Collet élargit son rôle dans une politique de valorisation et non plus simplement de préservation et recensement des livres anciens dont il a la charge. Il édite un « bulletin du patrimoine » et travaille en étroite collaboration avec le centre Longeon Renaissance et Age classique de l'université de Saint-Étienne et avec la Diana, société savante de Montbrison.

e) Les autres services : formation, animation, communication, reliure

Tous ces services sont plus ou moins proposés par toutes les BDP rencontrées.

A la MDL un grand travail de formation est réalisé auprès des correspondants. 13 actions (20 journées) ont concerné 225 bénévoles et professionnels. La MDL est un des cinq centres de formation de l'Association des Bibliothécaires Français pour la région Rhône-Alpes. A ce titre elle accueille des stagiaires de l'ensemble du département.

Pour l'animation, 38 expositions différentes (panneaux, livres, vidéos, CD) sont mis à disposition des communes pour leur animation locale. En 1999, 138 actions (99 en 1997) se sont déroulées dans 72 communes.

La MDL organise aussi des actions de communication (publication 3 fois par an du bulletin de liaison « Médialog », réalisation d'annuaires, de plaquettes...).

La MDL a également un service reliure qui s'occupe de la réparation des fonds du réseau.

2.1.2 Présentation de la BDP de l'Ardèche

1) Fiche technique de la BDP

- Création : 1982

- Le personnel : une équipe de 30 agents (28,6 équivalent temps plein) répartis dans le site central de la BDP à Veyras et dans l'annexe de Davezieux au Nord du département.

- Les moyens financiers
Budget documentaire : 1 552 175 F réparti comme suit :
 - Livres : 1 205 535 F
 - Documents sonores : 250 000 F
 - Abonnements périodiques : 96 640 F

- Subventions du CNL : 224 000 F

- Le parc automobile :
 - 4 véhicules légers
 - 2 camionnettes
 - 4 bibliobus
 - 1 musibus
 - 1 véhicule « Culture Bleue »

- L'offre documentaire :
 - Livres : 270 000 ouvrages
 - Documents sonores : 34 000
 - Abonnements revues : 257

- Le réseau

227 bibliothèques municipales dont 14 avec personnels salariés. 163 409 habitants desservis sur une population à desservir de 227 379 habitants.

2) Les différents services de la BDP de l'Ardèche

a) Le service livre

La BDP de l'Ardèche fait deux sortes de prêt de livres :

- prêt de livres aux bibliothèques relais par tournées de bibliobus : 370 000 livres sont prêtés aux bibliothèques relais,
- prêt de livres aux habitants de la commune de Veyras et au personnel du Conseil Général (voir point c.)

b) Le service discothèque

Comme la Médiathèque de la Loire, la BDP de l'Ardèche possède un service discothèque mais pas de service vidéo. Créé fin 1983, le principe de fonctionnement retenu fut le prêt direct, c'est à dire une desserte individuelle des usagers avec une fréquence de passage mensuelle, généralement dans le chef-lieu de canton.

C'est en 1997 que l'Assemblée départementale adopta le principe de mise en place d'un nouveau système de prêt par relais (comme pour les livres) en s'appuyant sur des bibliothèques municipales du réseau de la BDP. Ces relais sont alimentés par le musibus à raison de 4 passages dans l'année. Le fonctionnement détaillé est défini par une convention signée entre le département de l'Ardèche et la commune qui accueille une discothèque publique de secteur.

Le secteur disque de la BDP achète 2 300 disques par an. En 1998 le budget d'acquisition est de 250 000 F.

c) Le service « prêt direct » à la BDP de l'Ardèche

Lors de la construction de la BDP de l'Ardèche sur le site de Veyras, la municipalité et le conseil général ont signé une convention avec la BDP pour permettre aux résidents de la commune et aux membres du Conseil Général de venir emprunter des livres à la BDP une fois par semaine, le mercredi entre 12 h et 18 h.

Pour cela, la BDP ouvre ses magasins à ce public un peu particulier. L'emprunteur a la possibilité de prendre 10 livres maximum pour une durée maximale d'un mois. L'inscription et le prêt sont gratuits.

d) Le service « Culture Bleue »

La BDP de l'Ardèche a innové un service unique en France, service qui a participé à la renommée de l'établissement et qui a remporté un vif succès au niveau du département.

Le principe de « Culture Bleue » est d'aller à la rencontre des personnes âgées qui, pour des questions de mobilité et d'autonomie réduites, ne peuvent accéder aux bienfaits de la lecture et des bibliothèques.

Depuis 1998, le bus « Culture Bleue » est mis en route dans le département avec des ouvrages et des documents adaptés et variés, des agrandisseurs, des larges visions,... Il fait principalement étape dans les foyers résidences et maisons de retraite du département.

Le bus ne se limite pas à la diffusion de livres. Chacun de ses passages est l'occasion d'animations dans les lieux de vie concernées : des ateliers qui permettent aux seniors, au travers de l'exercice de leurs cinq sens, de leur créativité et de leur mémoire, d'exprimer leur personnalité et de retrouver s'ils l'avaient perdu, le plaisir d'échanger et d'être au monde.

e) La prévention de l'illettrisme auprès des jeunes enfants

Pour franchir les barrières culturelles, la BDP lutte aux côtés des PMI (Protection Maternelle et Infantile) contre les phénomènes d'illettrisme. Avec le concours des crèches et des assistantes maternelles, elle met en contact les tout-petits avec le livre, elle agit pour qu'il soit présent dans tous les foyers.

f) Les autres services de la BDP du Rhône

La BDP réalise également des animations, des formations pour les bibliothèques du réseau, des outils de communication : elle publie un bulletin de liaison « Terres de Lecture » pour le réseau. Elle possède aussi un atelier reliure pour la réparation des livres abîmés.

2.1.5 Présentation de la BDP du Rhône

1) Fiche technique de la BDP du Rhône

- Création : 1946

- Nombre de sites : 3
 - Bron (centrale)
 - Limas
 - Thizy

- Personnel : 29 agents (27,6 équivalent temps-plein) dont un emploi jeune médiateur des Nouvelles Technologies.

- Les moyens financiers

Budget documentaire : 1 776 000 F répartis comme suit :

- Livres : 1 058 000 F
- Documents sonores : 503 000 F
- Vidéos : 110 000 F

- Cédéroms : 30 000 F
- Abonnement revues : 75 000 F

- Subventions du CNL : 174 000 F

- Le parc automobile
 - 3 véhicules légers
 - 5 bibliobus

- L'offre documentaire
 - Livres : 305 000
 - Documents sonores : 45 810
 - Vidéos : 4 526
 - Cédéroms : 279
 - Abonnements revues : 187

- Le réseau
 - 201 communes desservies
 - 451 056 habitants desservis sur un total à desservir de 468 833

2) Les différents services de la BDP du Rhône

a) Le service livre

Au secteur livre de la BDP du Rhône, chaque bibliothécaire est responsable d'une section et assure d'une façon presque autonome l'acquisition des documents rentrant dans le cadre de sa spécialité ou de sa compétence. Les budgets d'acquisitions cette année sont répartis comme suit :

- Romans adultes : 195 000 F
- Documentaires adultes : 195 000 F
- Documentaires enfants : 140 000 F
- Romans enfants : 140 000 F

Les bibliothécaires se partagent ce budget en fonction de la section dont elles s'occupent.

La BDP dispose de 5 bibliobus pour ses tournées qui ont une fréquence de 4 fois par an et par commune :

- 3 bibliobus à Bron (un pour les livres enfants, le deuxième pour les livres adultes et le dernier est mixte)

- 1 à Thizy et 1 à Limas

b) Service discothèque

Le secteur musique de la BDP du Rhône est un des premiers à se développer au sein des bibliothèques publiques ; il est créé au début des années 1970 et propose un prêt de disques vinyles et cassettes audio. Les années 1980 verront l'apparition du disque compact.

Le budget d'acquisition des documents sonores pour Bron est de 270 000 F. 2000 documents sont achetés par an. Bron dessert 38 communes qui passent en moyenne quatre fois par an et empruntent entre 300 et 800 documents.

En 1995 se développent 71 secteurs musique sur 167 bibliothèques (38 à Bron, 19 à Limas et 14 à Thizy). 13 points d'arrêt du bibliobus avec prêt direct de CD et K7 en plus des livres dans le secteur de Thizy et 2 dans le secteur de Limas.

La BDP a un rôle d'assistance technique et discothéconomique auprès des secteurs musiques des bibliothèques du réseau. Elle organise des formations et animations sur les genres musicaux et les questions discothéconomiques.

c) le service vidéo

Le budget d'acquisition annuel du service vidéo oscille entre 110 et 120 000 F. 20 communes viennent faire leurs choix sur place à la BDP. Il n'y a pas de vidéobus. La desserte fonctionne comme suit : tous les deux mois, les dépositaires viennent changer entre 100 et 200 cassettes.

Une formation est organisée deux fois par an aux dépositaires du réseau. Le service, à l'origine payant est maintenant gratuit.

d) Le service multimédia de la BDP du Rhône

L'origine de ce projet remonte à 1994 lorsqu'un centre multimédia (Centre ERASME) fut créé dans un des cantons du département. La BDP s'est alors associé à ce centre afin de sensibiliser toutes les bibliothèques du réseau aux Nouvelles Technologies.

La BDP a ainsi mis à la disposition des bibliothèques du réseau (environ 50 bibliothèques sur les 176 du réseau) un équipement d'ordinateur, de lecteur de Cédéroms et un fonds de Cédéroms : les titres sont pour l'essentiel de nature documentaire, encyclopédique ou éducative.

Ces bibliothèques du réseau, ouvertes au public, permettent ainsi au plus grand nombre de découvrir et de se familiariser avec ces documents multimédia en consultation sur place uniquement.

La BDP a un budget de 30 000 F pour l'acquisition des Cdroms. Depuis 1998, les annexes Limas et Thizy ont aussi un budget de 15 000 F chacune pour acquérir ce support.

e) Les autres services à la BDP du Rhône

La formation et l'animation occupent une très grande place à la BDP du Rhône. Cette années, 26 stages ont couvert 54 journées de formations. 80 % des bénévoles du réseau sont satisfaits de ce service.

Pour l'animation, la BDP assure le prêt des expositions et des supports d'animation pour une période de trois semaines. Elle loue ses expositions aux bibliothèques relais à 100 F par expo.

2.2 Mode de fonctionnement et d'organisation en BDP

2.2.1 Le circuit du livre

Pour parler du fonctionnement et de l'organisation type d'une BDP, j'ai choisi de décrire le mode de fonctionnement de la Médiathèques de la Loire. A quelques différences près, les pratiques sont presque les mêmes dans les trois BDP rencontrées.

Le livre subit un traitement complexe entre son achat et le moment où il est proposé au lecteur.

➤ Le choix

Toutes les bibliothécaires font leur choix d'acquisitions :

- en consultant essentiellement Livre Hebdo
- en lisant les revues spécialisés
- en prenant en compte les demandes des lecteurs
- pour les livres enfants, l'acquisition se fait également par le biais des « offices », c'est à dire que les libraires envoient leurs nouveautés à la Médiathèque ce qui permet aux bibliothécaires d'apprécier directement le livre, de le lire avant de l'acheter

➤ La réunion de commande :

A la Médiathèque de la Loire des réunions de commandes permettent de valider ou non l'achat d'un livre. Les bibliothécaires se consultent et chacun donne son avis. Par contre, dans les deux autres BDP, chaque bibliothécaire s'occupe de l'acquisition d'un secteur particulier (achat des romans pour adulte pour l'une, achat de BD pour l'autre, achat des documentaires pour une autre...).

➤ La commande des documents

Le logiciel OPSYS utilisé à la Médiathèque permet de sortir une liste des documents à commander. Cette liste est envoyée aux libraires ou les bibliothécaires se déplacent elles-mêmes chez le libraire.

➤ La réception

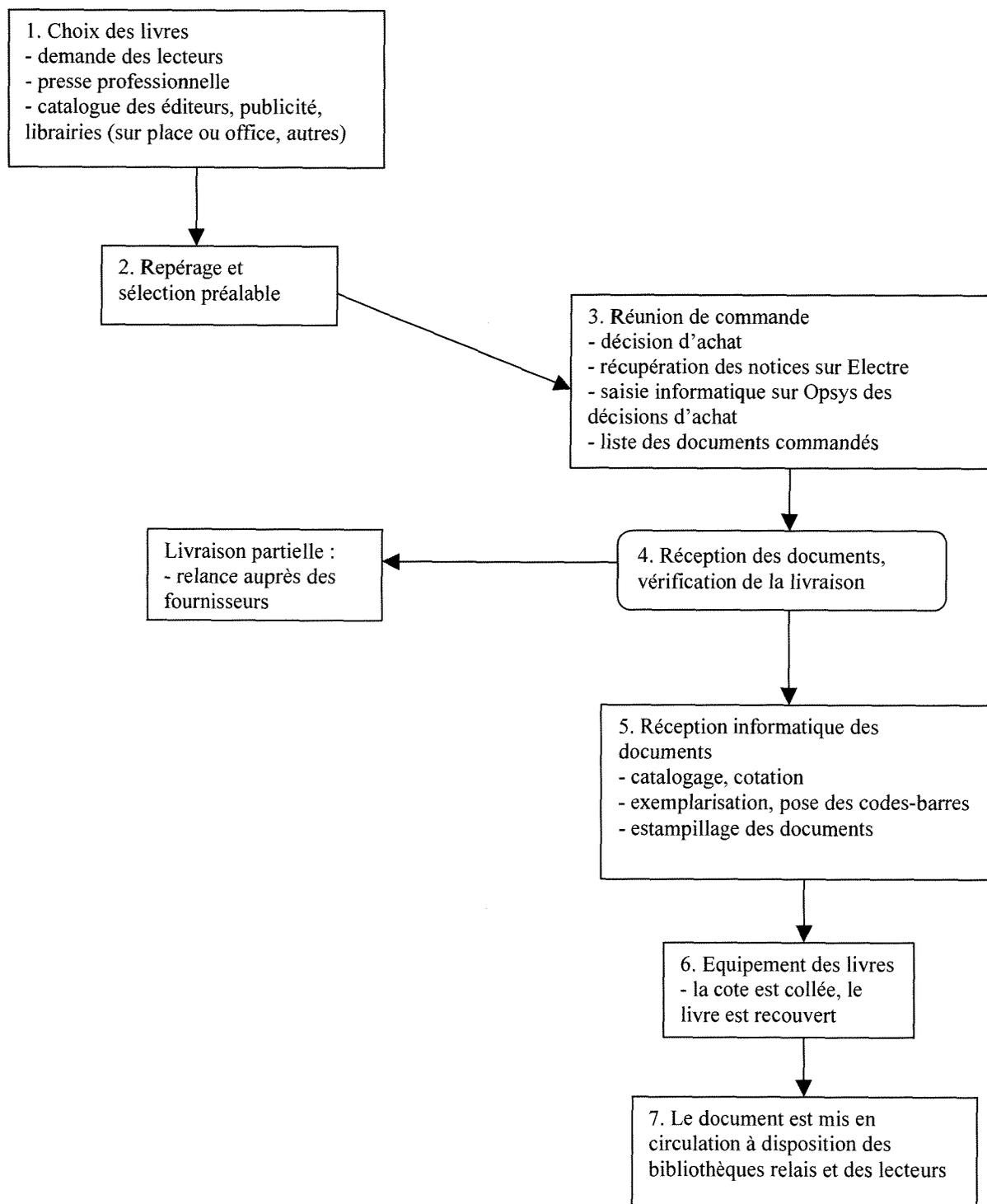
A l'arrivée des livres, les bibliothécaires effectuent un triple pointage :

- sur la facture, pour vérifier la conformité de la livraison et du bon de commande
- sur les livres eux-mêmes , pour vérifier rapidement leur état matériel
- sur Opsys, la notice qui était en module « commande » passe en module « acquisition ». Il est coté et exemplarisé puis envoyé à l'atelier équipement des livres.

➤ La vie du document

Les nouveautés sont stockés dans les rayonnages ou intégrés dans les bibliobus pour les départs en tournées. Le livre intègre alors directement le circuit des tournées.

➤ Le circuit du livre (schéma général)



2.2.2 Le traitement des réservations

Les délais de réservations et de la satisfaction de la demande en BDP sont un sujet de préoccupation. Comment diminuer les délais d'attentes, comment satisfaire au mieux cette demande ?

A la Médiathèque de la Loire ce service fonctionne comme suit :

Des fiches de réservations sont distribuées dans les bibliothèques relais. Elles permettent aux responsables d'établir des demandes de leurs lecteurs pour :

- des ouvrages précis
- des sujets particuliers

Ces fiches sont renvoyées aux bibliothécaires de la Médiathèque soit par courrier ou pendant le passage du bibliobus. Dès réception, elles sont classées dans un boîtier spécial réservations et sont traités par ordre d'arrivée.

Si un document est demandé par plusieurs bibliothèques, c'est la première bibliothèque qui l'aura demandé qui sera prioritaire. Les demandes des lecteurs des bibliothèques relais sont réparties suivant cette ordre :

- La Médiathèque a le document :
 - quand le document est disponible, il est réservé pour la commune
 - quand il est en prêt, la Médiathèque s'arrange pour le récupérer

- La Médiathèque n'a pas le document :
 - elle l'achète, et le réserve pour la commune
 - elle ne l'achète pas (trop cher, trop spécifique), la commune en est informé

Des casiers spéciaux sont réservés aux bibliothèques relais et les réservations sont classées dedans en attendant les départs en tournées.

2.2.3 Le déroulement des tournées

Deux personnes partent en tournée : le conducteur du bibliobus et un(e) bibliothécaire. Ils partent toute une journée et desservent deux communes normalement.

Les responsables des bibliothèques relais sont avertis trois semaines à l'avance de l'arrivée du bibliobus dans leur commune. A l'arrivée du bibliobus ils doivent sortir des rayons tous les documents qu'ils doivent changer.

Le chauffeur s'occupe du retour des documents à l'aide d'un portable en se servant du logiciel Opsys :

- il lit les codes barres à l'aide d'une douchette
- quand le livre est réservé, le portable émet un son qui permet au chauffeur de le mettre de côté.

Pendant ce temps, les responsables des bibliothèques relais vont faire leurs choix dans le bibliobus avec l'aide du bibliothécaire. Ce dernier les conseille, les oriente, compte les documents et leur indique le nombre de documents qu'ils doivent emprunter. Le bibliothécaire vérifie l'état des documents et quand ils sont en mauvais états, il les met de côté.

Après le choix des dépositaires, le chauffeur fait les prêts des documents pour la bibliothèque relais. A la fin, les livres en retour sont rangés dans le bibliobus et repartent pour une autre tournée.

2.4 Réalisations et projets d'avenir

2.4.1 La MDL entre actions quotidiennes et projets d'avenir

La MDL agit quotidiennement pour assurer ses missions malgré une faible implication de sa tutelle et les problèmes de moyens (manque de moyens humains, absence d'une équipe de direction, manque d'un poste d'adjoint).

Pour se faire, la MDL organise une multitude d'actions pour remplir ses objectifs (développement du réseau et assistance technique, formation, mise en valeur des collections, réalisations d'outils de communication pour consolider le réseau, ...).

En 1999, deux réalisations importantes ont été effectuées :

- le remplacement de deux bibliobus des annexes : Bourg Argental et Neulize,
- le renouvellement du système informatique.

En matière d'évolution la MDL souhaite construire un réseau cohérent en créant un système d'aides et de conventions avec des critères précis entre le département et la commune.

Elle souhaite également renforcer la desserte disques et vidéocassettes, intégrer les nouveaux supports et mettre en place un système de prêt de Cdroms. En 1999, les premières acquisitions de DVD vidéo ont été amorcées.

Ces projets ne sauraient réellement aboutir et être performants sans une réelle implication du Conseil Général pour débloquer les moyens humains et financiers.

2.4.2 La BDP de l'Ardèche entre difficultés internes et innovations

Cette année la BDP de l'Ardèche a connu une très forte mutation en interne à cause du départ d'une grande partie des bibliothécaires et du départ de l'adjoint de la directrice. Ces changements remplacent une longue période de stabilité et ne sont pas faciles à gérer pour ceux « qui restent ».

Lors de mon stage à la BDP de l'Ardèche, j'ai vécu ces dysfonctionnements dû au changement (absence d'organisation, débats virulents lors des réunions,...). Mais ces problèmes ne peuvent être que passagers car une organisation ne peut survivre dans les conflits. Une nouvelle adjointe a été recrutée et de nouveaux bibliothécaires devaient arriver ; cela donnera sans doute un esprit neuf à l'équipe et de nouvelles façons de travailler pour permettre à la BDP d'avancer.

Malgré les problèmes rencontrés, la BDP de l'Ardèche continue son action. Mme Nelly Vingt-Deux, directrice de la BDP en est la colonne vertébrale, sa forte personnalité et son esprit communicant ont contribué à donner une image forte de cette structure.

Avec le soutien du Conseil Général, elle a créé des services innovants tels que « Culture Bleue » qui a eu de très bonnes retombées sur tout le territoire français. La BDP continue à lancer des projets novateurs et originaux comme le projet de création d'un cybermobile pour les adolescents. Le cybermobile serait un service itinérant, destiné aux jeunes en difficulté de 12 à 15 ans. Il utiliserai des moyens adéquats pour leur ouvrir de nouveaux sujets d'intérêt, développer leurs goûts culturels (tout particulièrement dans le domaine des musiques urbaines).

La BDP tente aussi de rattraper le retard qu'elle a pris au niveau des nouvelles technologies et des projets sont en cours pour cela.

2.4.3 La restructuration des services à la BDP du Rhône

La BDP du Rhône fait partie des premières BDP créées en 1946. Un travail constant sur la desserte du réseau a été réalisé depuis sa création. Aujourd'hui, la BDP recherche plus de souplesse dans son mode de fonctionnement pour répondre plus efficacement aux attentes.

Un travail de fonds sur l'amélioration de la qualité des services a été engagé par l'ensemble des équipes de la BDP. Plusieurs groupes de travaux ont été créés sur des sujets précis :

- le groupe « desserte » travaille sur la structuration du réseau (création de conventions entre la commune et le département pour créer une logique de partenariat, diminution du rythme des visites des dépositaires du réseau à la BDP pour améliorer la qualité de la desserte,...)
- le groupe « réservation » travaille sur le circuit des réservations pour améliorer la satisfaction de la demande et diminuer les délais d'attentes.

D'autres sujets sont aussi à l'étude (l'élargissement des cantons desservis par les annexes, la mise en réseau des bibliothèques du département avec la BDP pour développer et proposer des services en ligne, la mise en ligne du catalogue de la BDP, les politiques d'acquisitions...).

Les attentes sont nombreuses vis à vis des résultats de ces groupes de travail ; déjà des questions se posent sur l'impact des changements au niveau du réseau. Comment ces changements vont être accueillis ?

Une période de transition d'une année est prévue pour permettre aux dépositaires du réseau et aux bibliothécaires de la BDP de s'adapter.

III. Les actions réalisées au cours du stage

Rencontrer trois BDP différentes présentait pour moi à la fois un avantage et un inconvénient : la diversité des BDP a enrichi ma connaissance de celles-ci mais elle ne m'a pas permis d'approfondir une structure à part entière et d'en saisir tous les champs. Ces stages m'ont également permis de réaliser les tâches quotidiennes réalisées dans les BDP.

3.1 Les tâches réalisées en interne

J'ai réalisé une multitude de tâches en interne dans les différents services côtoyés :

- Bulletinnage des revues
- Lecture des offices
- Participation aux réunions de commandes
- Catalogage et indexation des documents sur Opsys
- Récupération de notices sur Electre
- Participation à la réunion de formation ABF pour l'année 2000/2001 à la MDL
- Participation à la réunion de la revue « Médialog » le bulletin de liaison de la MDL en vue de la mise en forme des articles qui devaient paraître sur le prochain numéro

3.2 Les actions réalisées à l'extérieur

Les actions réalisées à l'extérieur consistaient surtout en la participation dans les différentes réunions :

- Réunion de bibliothécaires
- Réunion de canton
- Réunion de personnel

J'ai aussi pu participer aux tournées et à l'ouverture d'un secteur vidéo dans une bibliothèque relais ; j'ai également visité certaines annexes (je suis restée une journée à Neulize pour voir comment se déroule le prêt au public dans cette annexe) ; j'ai participé aux animations préparées par la MDL.

3.3 La rencontre avec les élus

J'ai pu rencontrer des élus lors de mes différents stages : j'ai rencontré des maires de communes à certaines occasions (inauguration de l'annexe de Bourg-Argental dans la Loire).

J'ai participé à une réunion « Cadre de vie » au Conseil Général de la Loire ; et à une réunion au Conseil Général de l'Ardèche sur la qualité des constructions publiques.

CONCLUSION

Dans toutes les BDP rencontrées, le stagiaire fait partie intégrante de l'organisme. On ne minimise pas ses connaissances et on lui fait confiance.

Mais, la diversité des services offerts en BDP font que les acquis professionnels sont dispersés. Les BDP étant de grosses structures, chacun est amené à se spécialiser. Chaque personne a ses tâches propres à exécuter et sait ce qu'il a à faire.

Les plannings de tournées sont organisés des mois à l'avance, les formations sont planifiés sur une année entière. La notion de projection dans le temps est très importante : il y a des actions quotidiennes menées pour faire vivre le service mais il y a les actions sur le long terme qui projette l'organisme dans le futur et la fait ainsi évoluer et penser à l'avenir.

Chacune des BDP rencontrées a ses caractéristiques propres, son histoire, ses façons de faire, malgré des missions communes ; ce qui fait la richesse incontestable de ces établissements. Elles essaient toutes malgré les difficultés rencontrés de se projeter dans le futur et d'innover pour améliorer quotidiennement leurs services et s'adapter aux situations locales les plus diverses.

BIBLIOGRAPHIE

ADBDP. *Bibliothèques Départementales de Prêt : 50 ans d'aménagement du territoire*. Bourg-en-Bresse : ADBDP, 1995.

ADBDP. *Bibliothèques centrales de prêt : l'évaluation du service rendu*. Bourg-en-Bresse : ADBDP, 1991.

ADBDP. *Guide des BDP 2000*.

CALENGE Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*, 2^e éd.. Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1996. 285 p. Collection Bibliothèques.

Bulletin des Bibliothèques de France. *Les réseaux départementaux de lecture publique*. Paris : BBF, T. 42, n°5, 1997.

DUPLAND Laurence. Rapport de stage : La Médiathèque Départementale de la Loire, Enssib, 1999.

SUGITA Chisato. Rapport de stage : Les bibliothèques de lecture publique, Enssib, 1997.

MANDON Daniel. *Une politique culturelle pour la Loire : perspectives et bilan d'une décennie de décentralisation culturelle : 1986-1996*. [Saint-Etienne], Conseil Général de la Loire, 1996.

TABET Claudie. *La bibliothèque « hors les murs »*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1996.